Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté d'agglomération - Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Communauté d'Agglomération (2)

Numéro SIRET: 20006779100034

POSTE COMPTABLE : SGC de FOIX

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: Ateliers-relais (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

Sommaire

I - Vote du compte administratif	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	4
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	7
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	8
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	9
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	13
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	14
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	15
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	17
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	18
A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	19
A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	20
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	21
A3 - Etat des provisions	22
A4 - Etalement des provisions	23
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	26
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	27
A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)	28
A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)	29
A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	30
A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	31
A7 - Etat des charges transférées	32
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	33
A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	34
A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	35
A9.3 - Opérations liées aux cessions	36
A9.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	37
A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	38
A10 - Etat des travaux en régie	39
A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	41
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	44
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	45
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.6 - Etat des engagements reçus	47
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	48 49
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	51
	31
C - Autres éléments d'informations	50
C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Actions de formation des élus	54
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	55 56
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	56 57
C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	57 58
C3.3 - Liste des services individualises dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	58 59
C3.4 - Liste des services assujettis a la TVA et non enges en budget annexe C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	60
C3.5 - Fresentation agregée du budget principal et des budgets annexes C3.6 - Identification des flux croisés	62
	02
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	63

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

5²LO

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de dis ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(a) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chap.	Libellé (1)	Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
/ Art. (1)		ouverts (BP + DM + RAR Mandats émis N-1)		Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	15 000,00	13 577,00	0,00	0,00	1 423,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	15 000,00	13 577,00	0,00	0,00	1 423,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	767,80	0,00	0,00	0,00	767,80
65888	Autres	767,80	0,00	0,00	0,00	767,80
66	Charges financières	17 909,27	17 909,27	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 909,27	17 909,27	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	33 677,07	31 486,27	0,00	0,00	2 190,80
023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00

023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00		0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
DE L'EXERCICE	33 677,07	31 486,27	0,00	0,00	2 190,80
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)					

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

⁽³⁾ Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chap.	Libellé (1)		Crédits employ	rédits employés (ou restant à employer)					
/ Art. (1)	`,	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div	15 000,00	13 577,00	0,00	0,00	1 423,00			
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 000,00	13 577,00	0,00	0,00	1 423,00			
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
76	Produits financiers	17 909,27	17 909,27	0,00	0,00	0,00			
7621	Prod. Immo. fin encaissées à échéance	17 909,27	17 909,27	0,00	0,00	0,00			
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00			
TO	TAL DES RECETTES REELLES	32 909,27	31 486,27	0,00	0,00	1 423,00			
					·				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	0,00	0,00			0,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00			
то	TAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00			
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•		<u>'</u>				
FON	TOTAL DES RECETTES DE CTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des recettes réelles et d'ordre)	32 909,27	31 486,27	0,00	0,00	1 423,00			
R 00	Pour information 02 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	767,80							

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chap. / Art (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	144,99	0,00	0,00	144,99
2188	Autres immobilisations corporelles	144,99	0,00	0,00	144,99
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	144,99	0,00	0,00	144,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 417,53	46 417,53	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	46 417,53	46 417,53	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
	Total des dépenses financières	46 417,53	46 417,53	0,00	0,00
T-	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	46 562,52	46 417,53	0,00	144,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00		0,00
040	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autornancement anterieur (4)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE	46 562,52	46 417,53	0,00	144,99
	L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	40 002,32	40 417,55	3,00	1-1-,55
				•	
	Pour information	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

⁽²⁾ Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des sessions déscripement				
10	Total des recettes d'équipement Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	46 417,53	46 417,53	0,00	0,00
2766	Créances pour locations-acquisitions	46 417,53	46 417,53	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	46 417,53	46 417,53	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	46 417,53	46 417,53	0,00	0,00
		T 1			
021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE TIONNEMENT	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	46 417,53	46 417,53	0,00	0,00
	Pour information P. 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	144,99			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

⁽²⁾ Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI~040 = DF~042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rer	nboursements N		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N	
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					849 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					849 000,00									
0266893/001	Société SFIL -CFFL - Caisse Française de Financement Local	11/06/2009		01/10/2009	849 000,00	F		4,450	4,450		Т	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le			- 4

			Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le		
Natura			Date	, _ ,				Taux	initial		ID: 009-200067791-20230308-2023			DC_022-BF	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					849 000,00										

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

5²L0

A1.2

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		373 283,99					46 417,53	17 909,27	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		373 283,99					46 417,53	17 909,27	0,00	0,00
0266893/001		0,00	A-1	373 283,99	6,58	F		4,450	46 417,53	17 909,27	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		373 283,99					46 417,53	17 909,27	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

5²L0~

110ga on protostaro lo o 1/0 1/2020 521 6

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ublié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAU

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
encadré (tunnel)	Montant en euros	373 283,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ublié le

5²L0~

A1.5

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						(/ ()								
	Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	Taux reçu (7)		és depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)						
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt	Index	Niveau de taux	la dan	Nitro and day	01	Descholes - /700	Avant opération	Après opération					
numero de contrat)	couvert	(5)	(6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	de couverture	de couverture					
Taux fixe (total)						0,00	0,00)						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00)						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00							
Total						0,00	0,00							

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ublié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d' de l'en	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ctéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité d	e l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			Du résidu anr				Tau	x (2)			Non	ninal	et pério	ortissement odicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dù au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

A1.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Do	ont
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(</u> ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relai Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

<u>II – ANNEXES</u>

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DE ID : 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

A1.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relai Envoyé en préfecture le 04/04/2023

II - ANNEXES

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

		Délibération du							
Biens de faible valeur									
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du									
CGCT) : €									
Procédure	Catégories de biens amortis	Durée							
d'amortissement		(en années)							
(linéaire, dégressif,									
variable)									
		0	01/01/2000						

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS

А3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES	,	,	•
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-rela			
	Reçu en préfecture le 04/04/2	2023 S ² 1 G	
II – ANNEXES	Publié le		
ELEMENTS DU BILAN	ID : 009-200067791-2023030	18-2023_DC_022-BF	
ETALEMENT DES PROVISIONS		A4	

A4 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
_	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	46 417,53	I 46 417,53
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	46 417,53	46 417,53
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	46 417,53	46 417,53
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en	Solde d'exécution	TOTAL
	1	dépenses au 31/12	D001 de l'exercice	II
			précédent (N-1)	
Dépenses à couvrir par	46 417,53	0,00	0,00	46 417,53
des ressources propres	40 417,33	0,00	0,00	40 417,33

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

A5.2

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

D	E 9	90	M	D	CE	9	PR	0	D	D		9
ĸ	ヒシ	JC	ľ	אי	CE	:3	۲ĸ	U	"	ĸ	. ⊏₹	3

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	46 417,53	III 46 417,53
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	46 417,53	46 417,53
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2766	Créances pour locations-acquisitions	46 417,53	46 417,53
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (3)		
33	En-cours de production de biens (3)		
35	Stocks de produits (3)		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	46 417,53	0,00	144,99	0,00	46 562,52

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ı ı	46 417,53
Ressources propres disponibles	IV	46 562,52
Solde	V = IV - II (4)	144,99

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A6.1.1

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A6.1.2

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA

TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A6.2.1

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT

A6.2.2

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A6.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A6.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)						
Article (2)	Libellé (2)	Montant				
011	Charges à caractère général	0,00				
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00				
65	Autres charges de gestion courante	0,00				
66	Charges financières	0,00				
67	Charges exceptionnelles	0,00				
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00				
014	Atténuations de produits	0,00				
	Total des dépenses réelles	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00				
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00				
	Total des dépenses d'ordre	0,00				
TOTAL GENERAL						

A6.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)						
Article (2)	e (2) Libellé (2) Montant						
Recettes issues de la	а ТЕОМ	0,00					
Dotations et participa	ations reçues	0,00					
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00					
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00					
75	Autres produits de gestion courante	0,00					
76	Produits financiers	0,00					
77	Produits exceptionnels	0,00					
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00					
013	Atténuations de charges	0,00					
	Total des recettes réelles	0,00					
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00					
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00					
	Total des recettes d'ordre	0,00					
	0,00						

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A6.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A6.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)						
Article (2)	Montant					
Remboursement	d'emprunts et dettes assimilées	0,00				
Acquisitions d'im	0,00					
Opérations d'équip						
Autres dépenses	0,00					
Opérations pour c	mpte de tiers (1 ligne par opération)					
	Total des dépenses réelles	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00				
041	0,00					
	0,00					
	0,00					

A6.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)					
Article (2)	Montant				
Souscription d'emp	prunts et dettes assimilées	0,00			
Dotations et subve	ntions reçues	0,00			
Autres recettes év	0,00				
Opérations pour con					
	Total des recettes réelles				
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00			
041	0,00				
	0,00				
	0,00				

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

3_DC_0

II – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A7 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais - CA - 2022	Envoyé en préfecture le 04/04/2023
	Reçu en préfecture le 04/04/2023
II – ANNEXES	Publié le
ELEMENTS DU RIL AN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

A8 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

II - ANNEXES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Communauté d'Agglomération	Pays Foix Varilhes -	Ateliers-relais -	CA - 2022

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

D: 009-200067791-20230308-2023 DC 022-BF

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

II - ANNEXES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

A9.3

II – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A9.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)	
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

): 009-200067791-20230308-2023 DC 022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.4

A9.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/08/2022	ANNUITES ARR MARION	-463 918,33	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		-463 918,33	0,00	

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

D: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.5

A9.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	0,00	

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2023 Reçu en préfecture le 04/04/2023 52L6

II – ANNEXES	023_00_	022-6
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A1	10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-rela	SEnvoyé en préfecture le 04/04/20	023	
	Reçu en préfecture le 04/04/202	S21 0-4	
II – ANNEXES	Publié le		
ELEMENTS DU BILAN	ID: 009-200067791-20230308-2	023_DC_022-BF	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUI	BVENTION GLOBALE	A11	

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux	Taux initi Index (4)	Taux actua-	moyen cur l'année Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

II - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN ID : 009-200067791-20230308-2023 DC 022-BF **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	l II	31 486.27

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00
--	------	------

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais E	nvoyé en préfecture le 04/04/2023
	Reçu en préfecture le 04/04/2023
II – ANNEXES	Publié le
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E	D:009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-RAII	R1 3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais - CA - 2022	Envoyé en préfecture le 0	04/04/2023	
	Reçu en préfecture le 04/	04/2023	
II – ANNEXES	Publié le	JLOT	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	ID: 009-200067791-2023	80308-2023_DC_022-BF	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4	

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

II - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES E ID.: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autre	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes publics					0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00	
TOTAL				0,00	0,00	0,00	

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

II - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au cours de l'exercice
a ongo			années			0.7.2.1	
8026 Rede	vance de crédit-bail restant à recevoi	(crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00
8028 Autre	s engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'excepti	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS B1.7

II - ANNEXES

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
<u>Entreprises</u>		
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Régions		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
Autres		
TOTAL GENERAL	0,00	

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais - CA - 2022	Envoyé en préfecture le 04/04/2023		
	Reçu en préfecture le 04/04/2023	3 S21 Ax	
II – ANNEXES	Publié le		
ENGAGEMENTS HORS BILAN	ID: 009-200067791-20230308-2	023_DC_022-BF	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais - CA - 2022	Envoyé en préfecture le 04/04/2023
	Reçu en préfecture le 04/04/2023
II – ANNEXES	Publié le
ENGAGEMENTS HORS BILAN	ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIE	MENT B2 2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais - CA - 2022	Envoyé en préfectu
	Reçu en préfecture

II - ANNEXES

cture le 04/04/2023 re le 04/04/2023 Publié le ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

B3

TOTAL Reste à emp	loyer au 01/01/N :	0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ublié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

C1.1

II – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

023 **S²LO**

II - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3) CONTRAT		ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - -1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

C	ommunauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais - CA - 2022	Envoyé en préfecture le 04/04/2023	3	
		Reçu en préfecture le 04/04/2023	521 Ave	
	II – ANNEXES	Publié le		
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	ID: 009-200067791-20230308-202	23_DC_022-BF	
	ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		C1.2	

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

C2

II – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais Raison sociale de Nature juridique de Montant de La nature de l'engagement (2) Nom de l'organisme l'organisme l'organisme l'engagement Délégation de service public (3) Détention d'une part du capital Garantie ou cautionnement d'un emprunt Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme <u>Autres</u>

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc, et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

C3.1

II – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE

C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes - Ateliers-relais - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET

ANNEXE

C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	46 562,52	46 417,53	0,00	144,99		
RECETTES	46 562,52	46 562,52	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES	33 677,07	31 486,27	0,00	2 190,80		
RECETTES	33 677,07	32 254,07	0,00	1 423,00		

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

neutralisation des nux reciproques)					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	46 562,52	46 417,53	0,00	144,99	
RECETTES	46 562,52	46 562,52	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	33 677,07	31 486,27	0,00	2 190,80	
RECETTES	33 677,07	32 254,07	0,00	1 423,00	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	80 239,59	77 903,80	0,00	2 335,79	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	80 239,59	78 816,59	0,00	1 423,00	

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽¹⁾ Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

<u>II – ANNEXES</u>

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

industrial des num resilie que si (1)					
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	46 562,52	46 417,53	0,00	144,99	
RECETTES	46 562,52	46 562,52	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	33 677,07	31 486,27	0,00	2 190,80	
RECETTES	33 677,07	32 254,07	0,00	1 423,00	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	80 239,59	77 903,80	0,00	2 335,79	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	80 239,59	78 816,59	0,00	1 423,00	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

Publié le

C3.6

II - ANNEXES **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
INVESTISSEMENT						
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00		
FONCTIONNEMENT						
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

II - ANNEXES DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DI LE 2009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
ТГРВ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 70 Nombre de membres présents : 51 Nombre de suffrages exprimés : 51

VOTES: Pour : 51 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 03/04/2023

Présenté par Le Président (1), A Foix, le 08/03/2023 Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Foix, le 08/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARABAUX - Jean-Claude Dupuy	
ARTIX - Michel Peruga	
BAULOU - Serge Derramond	
BENAC - Paul Cayrol	
BRASSAC - Laurence Degraves	
BURRET - Jean-Pierre Villeneuve	
CALZAN - Denis Martinez	
CAZAUX - Danielle Carrière	
CELLES - René-Bernard Authié - suppléance Maria Puntil	
COS - Philippe Quainon	
COUSSA - Raymond Fis	
CRAMPAGNA - Michel Mabillot - pouvoir à Véronique Rumeau	
DALOU - Jacques Morell	
FERRIERES - Paul Hoyer	
FOIX - André Péchin	
FOIX - Anne-Sophie Tribout	
FOIX - Chloé Dallidet - pouvoir à Marcel Lopez	
FOIX - Christel Carol - absence	
FOIX - Elisabeth Clain	
FOIX - Florence Rouch	
FOIX - Francis Authié	

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

II – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

FOIX - Jean-François Gavelle	
FOIX - Jean-Paul Alba - absence	
FOIX - Jérôme Azéma	
FOIX - Lawrence Bories - absence	
FOIX - Marine Bordes	
FOIX - Mina Achary - pouvoir à Monique Gonzales	
FOIX - Monique Gonzales	
FOIX - Norbert Meler - pouvoir à Marine Bordes	
FOIX - Pascale Canal - absence	
FOIX - Thomas Fromentin	
GANAC - Pierre Ville	
GUDAS - Yves Marcerou	
L'HERM - Jean-Claude Serres - suppléance Gilles Baby	
LE BOSC - Nathalie Rodriguez	
LOUBENS - Régis Lassus - pouvoir à Danielle Carrière	
LOUBIERES - Denis Belard - absence	
MALLEON - Colette Lagarde-Authié	
MONTEGUT-PLANTAUREL - Sylvie Estrade	
MONTGAILHARD - Michel Caux	
MONTGAILHARD - Michèle Arséguel - pouvoir à Michel Caux	
MONTOULIEU - Françoise Fernandez - absence	
PRADIERES - Philippe Watremez	
PRAYOLS - Francis Laguerre	
RIEUX-DE-PELLEPORT - Anne Vilaplana	
RIEUX-DE-PELLEPORT - Michel Authié	
SEGURA - Jean-Claude Campourcy	
SERRES-SUR-ARGET - Alain Garnier	
SOULA - Michel Audinos - absence	
ST-BAUZEIL - Jean-Pierre Mirouze - absence	

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

II – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

ID: 009-200067791-20230308-2023_DC_022-BF

ST-FELIX-DE-RIEUTORT - Daniel Besnard	
ST-JEAN-DE-VERGES - Monique Laye	
ST-JEAN-DE-VERGES - Roger Sauzet	
ST-MARTIN-DE-CARALP - Jean-Louis Pujol - suppl Bénédicte Fournié	
ST-PAUL-DE-JARRAT - Michel Tartié	
ST-PAUL-DE-JARRAT - Nathalie Maury	
ST-PIERRE-DE-RIVIERE - Véronique Rumeau	
VARILHES - Julie Van Molle - pouvoir à Philippe Fabry	
VARILHES - Marcel Lopez	
VARILHES - Martine Esteban - pouvoir à Patrick Eychenne	
VARILHES - Nicole Mouchague	
VARILHES - Patrick Eychenne	
VARILHES - Philippe Fabry	
VENTENAC - Alban Alozy	
VERNAJOUL - Jean-Pierre Ferré - absence	
VERNIOLLE - Annie Bouby - pouvoir à Didier Dupuy	
VERNIOLLE - Didier Dupuy	
VERNIOLLE - Numen Munoz - absence	
VERNIOLLE - Sylvie Bergès	
VIRA - Jean-François Spriet	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2023, et de la publication le 04/04/2023 A Foix, le 04/03/2023

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.